# FICHE PROGRAMME



#### **FIWBRUTER**

## Prévention des risques liés au bruit en milieu tertiaire

### Parcours e-learning

FORMACODE: 12560

#### **OBJECTIFS**

Connaître l'origine et les conséquences du bruit à court et long terme.

Prendre conscience des niveaux sonores et de l'importance des moyens de protection.

Sensibiliser le personnel au risque lié au bruit.

#### **TYPE DU PUBLIC**

Tous les personnels confrontés au bruit au travail dans le secteur tertiaire.

#### **PRÉREQUIS**

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

#### PREREQUIS D'ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE

1 Mhns

JavaScript activé sur le navigateur

Résolution d'affichage : 1024 x 768 minimum Avoir installé Google Chrome 48 minimum

S'équiper d'un casque.

#### **PÉDAGOGIE**

### OUTILS ET MOYENS

Méthodes pédagogiques

Module e-learning

Exercices d'entrainement non sanctionnant et/ou quiz final de type QCU/QC (évaluation des connaissances).

Données de suivi de la plateforme (nombre et temps de connexion), score au quiz final.

> Moyens techniques

E-learning sur plateforme dédiée avec accès par code individuel.

> Accompagnement pédagogique et technique

Encadrement par le Référent pédagogique ou, à défaut, le Référent technique.

 $Compétences \ du \ R\'ef\'erent \ p\'edagogique : Expert \ m\'etier \ / \ Formateur.$ 

Compétences du Référent technique : Administrateur du LMS.

Délai d'assistance : immédiate ou, à défaut, sous 48 h.

#### ÉVALUATION

L'évaluation des acquis théoriques est réalisée en fin de formation et permet la génération d'un certificat de réussite nominatif téléchargeable et envoyé par mail à l'apprenant.

#### **CONTENU**

Chapitre 1 : Qu'est-ce que le bruit ?

Définitions

La propagation du bruit

L'échelle du bruit

#### FORMATION

Le système auditif Les degrés de risques

> Chapitre 2 : Les effets du bruit

Les effets sur la santé Les effets sur le travail

> Chapitre 3 : Les mesures de prévention

Les protections collectives Règles générales de respect

> Chapitre 4 : Protection du public et des riverains contre le bruit

Pollution sonore extérieure Décret n°2017-1244 du 7 août 2017 Le bruit et le voisinage

#### **MODALITÉS**

**Durée estimée** : 15 minutes. **Prix** : nous consulter.

